

TOUR DU BEAUJOLAIS EN LIBERTE

Randonnée itinérante en hôtels** et chambres d'hôtes
7 jours, 6 nuits, 6 jours de randonnée



Non, le Beaujolais ne se limite pas à l'effervescence qui règne à partir du troisième jeudi de novembre, jour de la sortie du célèbre primeur. C'est également un magnifique terrain de randonnée où vous ne progressez peut-être pas dans les différents étages de végétation, mais en montant dans la qualité des crus ou au cœur de la palette des couleurs. Vous débutez par l'ocre des maisons du Pays des Pierres Dorées qui se confond, à l'automne, avec la couleur des feuilles de vigne pour terminer avec le vert émeraude des sapins douglas des Monts du Beaujolais. En jouant à saute-mouton sur les crêtes, votre initiation gustative ira du simple beaujolais au beaujolais-villages de Clochemerle pour se poursuivre au milieu des dix grands crus dont les noms chantent déjà à vos oreilles : brouilly, morgon, moulin-à-vent, juliéna, saint-amour, ...

Vous savez suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un topo, et de balises sur le terrain. Vous désirez choisir vos dates de départ, partir en famille ou entre amis... Riche de son patrimoine historique, culturel et vinicole, le Beaujolais est apte à satisfaire les randonneurs les plus curieux. Le seul portage d'un sac à dos avec vos vêtements de la journée et le repas de midi permettra de goûter pleinement cette itinérance.

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous à votre premier hébergement à **Anse en fin d'après-midi**. Vous pouvez également être hébergés à Theizé. Vous aurez toutes les informations pour gagner le départ de votre randonnée.

Jour 02 : Cette première journée de randonnée « mise en jambes » vous permet de pénétrer dans le Beaujolais. Vous vous élevez au-dessus de la vallée de la Saône. De la crête de Lachassagne, par temps clair, on aperçoit à l'Est les Préalpes et parfois même le Mont-Blanc. Très rapidement, on côtoie les premiers vignobles et on pénètre dans le **Pays des Pierres Dorées**. Baignées par le soleil, au cœur des vignes, les maisons irradient de leurs chaudes couleurs. A **Pouilly Le Monial**, l'itinéraire emprunte l'antique **Voie du Tacot** qui reliait au début du siècle, Villefranche à Tarare. Le profil est donc doux pour atteindre l'étape à **Theizé** (460 m) ou près de **Oingt** (+ 3 km, + 45 mn).

Dénivelée : + 530 m, - 250 m

Longueur : 18 km

Horaire : 4 h 30 mn

Jour 03 : Après avoir découvert le magnifique village médiéval de **Oingt** (510 m) sur sa colline, l'itinéraire joue à saute-moutons de crêtes en vallons pour franchir la vallée d'Azergues et gagner un autre village médiéval, celui de **Ternand** (366 m). Les sujets d'intérêt et d'arrêt sont nombreux entre les villages et les caveaux, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a du chemin à parcourir. En fin de journée, on parvient à **St Clément sous Valsonne** (380 m), au pied des Monts du Beaujolais.

Dénivelée : + 530 m, - 620 m

Longueur : 20 km

Horaire : 5 h 15 mn

Jour 04 : Votre étape du jour a un parfum de moyenne montagne. Vous vous élevez sur les crêtes dans d'immenses forêts de sapins douglas pour gagner par un parcours en montagnes russes la **Croix des Champs** (621 m), puis le **Col de La Croix de Chal** (789 m), le **Col de La Croix de l'Orme** (727 m) et le **Col de La Croix des Fourches** (776 m). Les clairières ménagent de superbes vues sur les vallonnements du Beaujolais Vert. Vous faites étape dans une chambre d'hôtes du village de **Grandris** (455 m).

Dénivelée : + 700 m, - 620 m

Longueur : 22 km

Horaire : 5 h 45 mn

Jour 05 : Vous franchissez à nouveau la vallée de l'Azergues plus en amont que deux jours plus tôt et entamez la montée traversant la **forêt départementale de La Pyramide** et conduisant au **Col de La Croix Montmain** (736 m). Ce col est l'un des passages entre la vallée de l'Azergues et celle de la Saône. Une belle descente en crête nous permet de retrouver les vignes délaissées durant une journée complète. Nous sommes ici au cœur de l'appellation beaujolais-villages dont le point d'orgue est le magnifique village de **Vaux en Beaujolais** (402 m). C'est ici que se situe l'action de « Clochemerle », le roman de Gabriel Chevallier. Nuit à Vaux ou Le Perréon.

Dénivelée : + 540 m, - 710 m

Longueur : 19 km

Horaire : 5 h

Jour 06 : Un parcours en montagnes russes est au programme de cette journée. Au départ du **Perréon** (300 m), l'itinéraire monte au milieu des vignes, maintenant omniprésentes sur les versants ensoleillés, pour atteindre la crête et la forêt. Un beau parcours dégagé permet d'atteindre la pyramide de **Crêt David** (729 m), point de vue quasi circulaire, au cœur d'une Réserve naturelle de Biotopie. Il faut ensuite plonger dans les forêts de l'envers pour traverser le **Ruisseau des Samsons** et remonter en face Sud dans les vignes jusqu'à la **Croix des Forces** (556 m). Une dernière descente ombragée vous attend pour rejoindre la vallée de l'**Ardières** qui draine Beaujeu, capitale du Beaujolais. Nuit en chambre d'hôtes à Quincié ou Reignié Durette. L'emplacement de votre hébergement influera sur le découpage des deux dernières étapes.

Dénivelée : + 750 m, - 710 m

Longueur : 18 km

Horaire : 5 h

Jour 07 : Vous vous situez maintenant dans le haut-lieu du Beaujolais, au cœur du terroir des dix grands crus classés. Cette étape bucolique dans les vignes voit son point culminant au **Col de Durbize** (543 m). Un splendide parcours en crête vous attend alors jusqu'à la **Chapelle de La Madone** dominant **Fleurie** et les environs. La montagne fait place aux collines, puis à la plaine. Vous terminez votre randonnée à la gare de **Romanèche-Thorins** où vous retrouvez vos bagages. Il est possible de visiter le **Hameau en Beaujolais**, musée créé par le négociant Georges Duboeuf, en hommage à la mémoire et à la richesse du Beaujolais, de son vignoble et de ses hommes. Fin du séjour dans l'après-midi.

Dénivelée : + 300 m, - 450 m

Longueur : 19 km

Horaire : 5 h

Les horaires ont été calculés pour un rythme de 300 mètres de dénivelée à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 4 km à l'heure sur le plat, afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ils ne concernent que la marche effective, tous les temps de repas, de pause ou de contemplation sont à ajouter.

Nous pouvons être amenés à modifier vos étapes si les hébergements prévus sont indisponibles à la période de votre voyage. Les hébergements proposés en remplacement seront de catégorie similaire et leur emplacement aura peu d'incidence sur votre itinéraire. Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 au premier hébergement à Anse en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche. Vous pouvez également être hébergés à Theizé.

Si vous arrivez en retard :

Pour toute arrivée après 18 h 30 mn, merci de prévenir votre hébergeur.

Accès train : Gare de Anse

L'accès peut se faire depuis la gare de Lyon Part-Dieu TGV ou la gare de Macon Loché TGV.

Lyon Perrache : 15h49 Anse : 16h13

Lyon Perrache : 17h18 Anse : 19h10

Lyon Perrache : 18h49 Anse : 19h13

Horaires indicatifs au départ de Lyon à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes.

Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

L'hôtel est à 10 minutes de la gare.

Accès voiture : Anse

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Anse se situe entre Villefranche sur Saône (5 km) et Lyon (27 km).

Sur l'autoroute A6, prendre la sortie 32 en venant de Villefranche, sortie 33 en venant de Lyon.

Si vous êtes hébergés à Theizé, le lendemain vous gagnerez le départ de votre randonnée avec votre véhicule. Il sera ainsi disponible pour votre retour.

Parking :

Vous pouvez garer votre véhicule sans souci près de votre hébergement.

Accès avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry
Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com
Liaisons régulières pour Lyon : <http://satobus-alpes.altibus.com/>
Puis train pour Anse.

DISPERSION

Le Jour 07 à 17 h 15 mn à la Gare de Romanèche Thorins.

Retour train : Gare de Romanèche Thorins

Pour rejoindre Lyon, vous pouvez utiliser les trains suivants :

Romanèche-Thorins : 17h49 Lyon Perrache : 18h27

Romanèche-Thorins : 18h49 Lyon Perrache : 19h27

Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes.

Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

Retour voiture : Anse

Pour rejoindre Anse, vous pouvez utiliser les trains suivants :

Romanèche-Thorins : 17h49 Anse : 18h10 circule du lundi au vendredi

Romanèche-Thorins : 18h49 Anse : 19h10 circule tous les jours

Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes.

Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

Nous pouvons organiser votre transfert retour sur Anse (voir tarif en fin de fiche technique).

Retour avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Train pour Lyon Part Dieu

Puis liaisons régulières pour l'aéroport : <http://satobus-alpes.altibus.com/>

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire (voir ci-dessous et rubrique Tarif).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le **numéro du téléphone portable en votre possession durant la randonnée.**

NIVEAU

Randonnée :

Niveau 2 sur une échelle de 5.

4 à 5 heures de marche par jour. Itinéraire vallonné de 15 à 20 km ou itinéraire de montagne avec dénivelés de 300 à 600 m. Expérience de la randonnée indispensable.

Dénivelée moyenne : 570 m Maximum : 750 m

Longueur moyenne : 19 km Maximum : 22 km

Horaire moyen : 5 h 15 mn Maximum : 5 h 45 mn

Orientation :

Sur demande, nous pouvons vous faire parvenir les traces GPS du parcours.

Niveau 3 : Attention soutenue et bonne lecture de carte.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un carnet de randonnée rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez pas toujours des itinéraires balisés. Certains itinéraires peuvent être plus difficiles à suivre en cas de mauvaises conditions météo.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Il vous appartient de vous renseigner auprès des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 99 71 02 + **numéro du département** : Exemple 08 99 71 02 **69** pour le Rhône.

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont généralement couverts par les réseaux de téléphonie mobile (selon, l'opérateur), sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent et que votre appareil s'avérera souvent inutile de longues heures dans la journée. Si toutefois un réseau est présent, en cas de besoin de secours, vous pouvez composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT

Hébergement en hôtels ** et chambres d'hôtes.

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

Par respect pour la période de repos journalière des hébergeurs (disponibles tôt le matin et tard le soir), les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

Les chiens ne sont pas admis.

La formule de base de cette randonnée en liberté est en **chambre double** (occupée par 2 personnes) **en demi-pension** (repas du soir + nuit + petit déjeuner).

Supplément pour chambre individuelle.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé.

Lorsqu'un hébergement est indisponible, nous pouvons être amenés à vous faire passer 2 nuits dans le même hébergement et d'organiser un transfert ou changer de catégorie d'hébergement (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée mais peut occasionner un supplément pour lequel nous vous demandons votre accord). Les modifications de programme vous sont indiquées sur votre confirmation de réservation.

Repas :

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h – 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

Pique-nique :

La formule de base de ce séjour est en demi-pension. Nous pouvons vous réserver les pique-nique (voir rubrique Tarif).

Ne pas oublier de prendre le pique-nique à l'hébergement si vous avez choisi la **formule en pension complète**. Dans ce cas, emporter une petite cuillère et une boîte plastique hermétique.

Si vous avez choisi la **formule en demi-pension**, vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Il est difficile de se ravitailler dans les petits villages traversés.

TRANSFERTS INTERNES

Aucun transfert. Tous les trajets sont effectués à pied.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés grâce à la collaboration d'un groupe de randonneurs et d'hébergeurs.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le **Nom de la personne responsable** de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

GROUPE

A partir de 2 personnes.

Vous constituez au préalable votre groupe qui randonne en toute autonomie. Il n'est pas possible de regrouper des inscriptions individuelles pour des randonnées en liberté.

DOSSIER DE RANDONNEE

Trois semaines environ avant votre départ, vous recevrez le **dossier complet** comprenant tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée

Un **dossier est fourni par groupe de 2 à 5 personnes**. Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Ce dossier comprend :

Les cartes IGN prêtées avec l'itinéraire surligné, un carnet de randonnée rédigé par nos soins, la feuille de route avec la liste des hébergements ainsi que toutes les informations complémentaires.

Sur demande, nous pouvons vous faire parvenir les traces GPS du parcours.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou tour de cou.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- En début et en fin de saison (mai – juin et septembre - octobre), il peut être utile d'avoir en plus guêtres, gants et bonnet.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- une gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Papier toilette + 1 briquet pour le brûler.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 litre minimum) + gobelet + couverts.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).
- Une paire de bâtons est conseillée.

Pour le soir à l'hébergement :

- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.

- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

Pharmacie personnelle :

- Un tire-tique.

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : Départ possible tous les jours de la semaine, **sauf le dimanche, du 15 avril au 31 octobre 2023**, suivant la disponibilité des hébergements.

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les **autres dates qui vous conviendraient** également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

La saison idéale pour parcourir l'itinéraire se situe de mai à septembre. Avant et après, les conditions météorologiques peuvent être difficiles (brouillard, faible enneigement possible, etc...), notamment lors des étapes dans les Monts du Beaujolais.

Tarifs : **678 €/ personne**, départ le mardi, mercredi, jeudi, vendredi.
 698 €/ personne, départ le samedi ou le lundi.

Chambre individuelle : **+ 218 €**

Pique-nique de midi (sauf celui du Jour 2) : **+ 68 €**.

Nuit supplémentaire à Anse en demi-pension en chambre double le dernier jour : **+ 84 €**.

Nuit supplémentaire à Anse en demi-pension en chambre individuelle le dernier jour : **+ 120 €**.

Nuit suppl. à Romanèche en demi-pension en chambre double le dernier jour : **+ 74 €**.

Nuit suppl. à Romanèche en demi-pension en chambre individuelle le dernier jour : **+ 104 €**.

Transfert retour Romanèche – Anse :

Le dimanche et jours fériés : **118 €** (pour 4 personnes maximum)

Les autres jours : **90 €** (pour 4 personnes maximum)

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire **à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**50 €**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement **suivre le programme** tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension.
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- Le prêt des cartes IGN et la fourniture du descriptif.
- Le transport des bagages à chaque étape.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.
- Le transfert retour à Anse.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

NOS POINTS FORTS

- Un itinéraire original depuis les Monts du Beaujolais jusqu'aux grands crus.
- La beauté de l'architecture du pays des Pierres Dorées
- Une région préservée à l'écart des foules de randonneurs.
- La diversité des hébergements : hôtels **, hôtels et chambres d'hôtes
- Une chambre double chaque soir, avec douche et WC dans la chambre la plupart du temps.
- L'accès en train facile (3 h de Paris) avec l'accueil et la dispersion en gare.
- Pour les personnes en voiture, la possibilité de regagner son véhicule en train après le dernier jour de randonnée (pas de nuit supplémentaire sur place).
- La possibilité d'avoir les traces GPS du parcours.

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

BIBLIOGRAPHIE

Les Traces d'animaux : 100 vertébrés dans votre poche, Jacques Morel, coll. Guide naturaliste, Delachaux et Niestlé.

S'orienter facilement et efficacement, Jean-Marc Lamory, Glénat.

- Guide Gallimard « Lyon - Rhône »
- Le Guide du Routard « Lyon et ses environs », Hachette.
- Le Petit Futé « Tourisme et vignoble en Beaujolais »
- Clochemerle, Gabriel Chevallier
- Le pape des escargots, Henri Vincenot
- Eloge de la marche, David Le Breton, Métaillié

- Du bon usage de la lenteur, Pierre Sansot, Payot
- Chemins aux vents, Pierre Sansot

CARTOGRAPHIE

1 / 80 000 IGN « Beaujolais », série Culture et environnement
1 / 25 000 IGN 2930 ET Villefranche sur Saône
1 / 25 000 IGN 2929 ET Beaujeu-Belleville

ADRESSES UTILES

Office du Tourisme : Villefranche sur Saône : 04.74.07.27.40

Association Pays Beaujolais : 04.74.07.27.50

Site internet : www.beaujolais.com et www.rhonetourisme.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex